

rèvent impitoyablement la marche du temps. Les plis de la paupière supérieure s'exagèrent lorsque le globe de l'œil s'affaisse par une cause quelconque : issue du corps vitré, de l'humeur aqueuse. J'ai proposé d'en faire un symptôme de la luxation sous-conjonctivale du cristallin.

Lorsqu'on pratiquera une incision sur les paupières, elle devra toujours être parallèle à ces plis, c'est-à-dire horizontale.

La peau des paupières, vu sa délicatesse, est fréquemment le siège d'érythème, d'érysipèle. Cela ne devra toutefois pas empêcher le chirurgien de pratiquer la suture des plaies de la paupière lorsqu'elles seront suffisamment étendues. Cependant, les plaies horizontales ont une telle tendance au rappro-

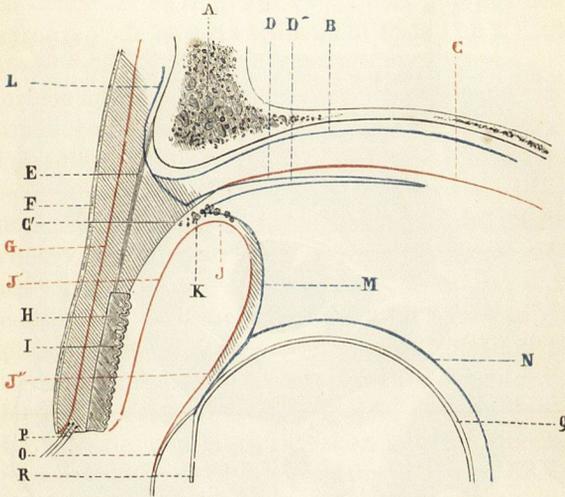


Fig. 83. — Schéma représentant la structure de la paupière (paupière supérieure).

- | | |
|---|--|
| A, coupe de l'os frontal. | I, glandes de Meibomius. |
| B, périoste orbitaire. | J, J', J'', conjonctive. |
| C, muscle releveur de la paupière supérieure. | K, groupe de glandes conjonctivales. |
| C', tendon du muscle releveur. | L, périoste du frontal. |
| DD', prolongement de l'aponévrose orbitaire sur le muscle releveur. | M, feuillet palpébral de l'aponévrose orbitaire. |
| E, ligament suspenseur du cartilage tarse. | N, feuillet oculaire. |
| F, peau de la paupière. | O, cornée. |
| G, muscle orbiculaire des paupières. | P, cils. |
| H, cartilage tarse. | Q, sclérotique. |
| | R, iris. |

chement, que la suture est à peu près inutile et doit être réservée aux plaies verticales ou obliques qui s'accompagnent d'écartement des bords.

Au-dessous de la peau existe une couche très mince de tissu conjonctif. On n'en saurait faire une couche distincte ; cependant son existence est manifeste. *Elle ne renferme jamais de graisse.*

La peau des paupières contient un certain nombre de glandes sudoripares et de glandes sébacées.

La sécrétion des glandes sudoripares peut être parfois tellement exagérée qu'elle est susceptible de déterminer un érythème des paupières. Les glandes sébacées peuvent aussi être le siège d'une sécrétion exagérée, et, chose beaucoup plus singulière, d'une perversion de sécrétion que Le Roy de Méricourt a appelée *chromidrose*, affection qui fit beaucoup de bruit, il y a quelques années, à propos d'un prétendu fait de simulation.